

LA MONDIALISATION : QUELS ENJEUX POUR LES PAYS EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT?

Raluca MANOLACHE
(România)

1. APPRÉCIATIONS GÉNÉRALES

Force dominante de la dernière décennie du XX^e et du début du XXI^e siècle, la mondialisation façonne une nouvelle ère d'interactions entre les pays, les économies et les individus. Elle accroît les contacts entre les individus par de-là des frontières, que se soit dans le domaine de l'économie, de la technologie, de la culture ou de la gouvernance. Ainsi, la mondialisation comporte à la fois des aspects positifs, novateurs et dynamiques, et des aspects négatifs, perturbateurs et marginalisateurs.

L'intégration mondiale est tirée par des changements de politique visant à promouvoir l'efficacité économique via la libéralisation et la déréglementation des marchés nationaux et le désengagement de l'État de nombreuses activités économiques, ainsi que par la restructuration de l'État-providence. Mais ce sont surtout les innovations récentes dans la technologie de l'information et des communications qui favorisent l'intégration.

Le monde offre davantage d'opportunités aux individus qu'il y a 20, 50 ou 100 ans. Dans les pays en voie de développement (PVD), le taux cumulé des inscriptions dans l'enseignement primaire et secondaire a été multiplié par plus de deux. Et le pourcentage d'enfants fréquentant l'école primaire est passé de moins de la moitié à plus de trois quarts. Le taux d'alphabétisation des adultes a également progressé, de 48 à 72% entre 1970 et 1997. La plupart des pays sont à présent indépendants et plus de 70% de la population mondiale vit sous un régime démocratique

relativement pluraliste¹. Le monde est plus prospère. Le revenu moyen par habitant a plus que triplé au cours des cinquante dernières années.

Cependant ces tendances masquent de grandes divergences tant dans les avancées que dans les nouveaux reculs. Malgré les immenses progrès réalisés au XX^e siècle, le monde se heurte aujourd'hui à d'énormes arriérés, qui se manifestent par des carences et des inégalités creusant de profondes disparités entre les pays et les régions².

La pauvreté est partout. Selon l'indicateur de pauvreté humaine (IPH-1), plus d'un quart des 4,5 milliards d'individus vivant dans les PVD ne bénéficient toujours pas de certains éléments les plus essentiels : une espérance de vie supérieure à 40 ans, l'accès au savoir et un minimum de services privés et publics³.

L'IPH d'un pays décomposé en régions révèle aussi d'immenses disparités. Ainsi en Inde, le niveau de pauvreté humaine dans la Région du Bihar (54%) est deux fois supérieur à celui constaté dans celle du Kerala.

En outre, les disparités entre hommes et femmes restent marquées. Dans les PVD, il y a toujours 60% plus de femmes analphabètes que d'hommes. Le taux d'inscription des filles dans l'enseignement primaire reste inférieur de 6% à celui des garçons. C'est dans le domaine politique et économique que les disparités sont plus criantes. L'indicateur de la participation des femmes et l'indicateur sexo-spécifique du développement humain révèlent l'existence d'inégalités dans tous les pays.

LE MONDE A CHANGÉ

Au cours des dix dernières années, des événements spectaculaires ont bouleversé l'ordre, apporté des progrès technologiques et modifié les politiques économiques. Ces événements définissent la nature de la mondialisation et accélèrent grandement ce processus. La fin de la guerre froide a déclenché une vague d'intégration politique mondiale. La technologie de l'information et des communications rend possible des millions de conversations planétaires. Et l'Accord de Marrakech de 1994 a changé les règles du commerce mondial⁴. Tout cela c'est fait dans le sillage d'un tournant idéologique mondial.

L'ordre politique à été modifié au moment où la chute du Mur de Berlin en 1989 et la fin de la guerre froide ont levé les barrières politiques et économiques⁵. Plus de 400 millions d'individus en Europe de l'Est et la Communauté des États indépendants et près de 1,3 milliards de personnes en Chine et au Viet Nam sont entrés dans le monde des contacts et des communications planétaires. Les idées et l'information ont commencé à circuler librement à mesure que les pays levaient la censure, l'interdiction de circuler et de former des partis politiques et des organisations de la société civile.

Le progrès technologique, notamment le lancement du *world wide web* d'Internet en 1990, suivi de la fourniture gratuite du navigateur Netscape en 1994, ont transformé ce moyen d'information de communication, existant mais peu connu, destiné au départ à la communauté scientifique, en un outil convivial pour le grand public. Le monde des communications s'est rétréci, rendant possible l'interaction à distance et en temps réel. Ces innovations dans les télécommunications offrent des possibilités inédites de bâtir la solidarité sociale et de mobiliser les individus du monde entier dans des sociétés en réseau.

La gouvernance économique s'est aussi manifeste au niveau mondial. Signé en avril 1994 et clôturant les négociations de l'Uruguay Round sur l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), l'Accord de

Marrakech a réduit la quasi-totalité des droits de douane et des autres obstacles aux échanges. Il a également instauré un système de règles pour les échanges mondiaux. Il a en outre innové en mettant sur pied l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

En ce qui concerne le tournant idéologique mondial, les PVD sont de plus en plus nombreux à adopter une approche libre-échangiste, se détournant des politiques de substitution aux importations. En 1997, l'Inde avait ramené ses droits de douane à 30%, contre 82% en moyenne en 1990, le Brésil à 12%, contre 25% en 1991, et la Chine à 18%, contre 43% en 1992.

La déréglementation des marchés financiers est plus lente dans les PVD mais elle avance tout même, avec le soutien du FMI et de l'OCDE. L'Argentine, le Mexique et la Thaïlande ont ouvert leurs marchés des capitaux. La Chine n'encourage pas les mouvements de capitaux à court terme. Et le Chili a suivi une voie unique en son genre en choisissant de réduire la volatilité excessive des flux à court terme par l'introduction d'une taxe sur les dépôts. La Mongolie et le Viet Nam ont également commencé à libéraliser leur économie et à refondre profondément leurs relations commerciales, ouvrant leurs économies aux échanges et à l'investissement direct étranger.

Ces changements ont accéléré la mondialisation et approfondi les interactions entre les individus. Ils ont également défini la nature de l'intégration mondiale, donnant naissance à de nouveaux marchés, de nouveaux acteurs, de nouvelles règles et de nouveaux instruments.

Le tableau est en train de changer de trois manières :

- *Rétrécissement des distances* : la vie des individus – emplois, revenus, santé – subit l'influence d'événements qui surviennent à l'autre bout du monde.
- *Raccourcissement des délais* : les marchés et les technologies évoluent aujourd'hui à une vitesse sans précédent, ce qui permet des opérations à distance en temps réel. Citons

l'exemple de la sortie rapide des capitaux des marchés est-asiatiques et la propagation de ce phénomène de la Thaïlande à la Corée, en passant par l'Indonésie, et même à l'Afrique du Sud, pourtant à des milliers de kilomètres de là.

- *Disparition des frontières* : les frontières entre les pays disparaissent, non seulement pour les échanges, les capitaux et l'information, mais aussi pour les idées, les normes, la culture et les valeurs. Les frontières s'estompent

également en politique économique. De plus, les activités des entreprises multinationales et des associations mondiales de malfaiteurs sont intégrées à l'échelle de la planète.

Le temps, l'espace et les frontières ont-ils été abolis pour former un village mondial ? Cela dépend pour qui. Tous les individus ne peuvent pas en faire partie. L'élite mondiale rencontre peu de frontières, mais pour milliards d'êtres humains, les frontières sont toujours aussi infranchissables.

L'INTÉGRATION MONDIALE : UN PROCESSUS RAPIDE, MAIS DÉSÉQUILIBRÉ

Les nouvelles règles de la mondialisation, et les acteurs qui les établissent, sont axées sur l'intégration des marchés mondiaux, négligeant les besoins des individus que les marchés ne sont pas en mesure de combler. Ce processus concentre le pouvoir et marginalise les pays et les individus pauvres.

L'économie mondiale a subi des modifications fondamentales. L'expansion régulière des exportations et la croissance phénoménale des mouvements de capitaux masquent d'immenses disparités dans l'expérience des pays et des régions.

Les exportations du Botswana, de la Chine, de la République de Corée et de la République dominicaine ont enregistré une croissance annuelle moyenne de 10 à 13%. Mais de nombreux pays n'ont pas bénéficié de ces avantages. Les exportations ont en effet baissé en Bulgarie, au Niger, au Togo et en Zambie. La part des produits manufacturés dans les exportations de biens marchands a fortement progressé dans certains pays : de 13 à 71% à Maurice, de 32 à 81% au Mexique ou encore de 25 à 78% en Tunisie. En revanche, dans 28 pays, les produits manufacturés représentent toujours moins de 10% des exportations de biens marchands.

Dans les années quatre-vingt-dix, plus de 80% de l'investissement direct étranger des PVD et des économies en transition bénéficient à 20 pays seulement, principalement la Chine.

En 1996, un an avant la crise en Asie de l'Est, quelque 94% des investissements de portefeuille et des autres mouvements de capitaux à court terme en direction des PVD et

des économies en transition ont été réalisés seulement dans 20 de ces pays. Aujourd'hui seuls 25 PVD ont accès aux marchés privés pour les obligations, les prêts des banques commerciales et les investissements de portefeuille. Les autres pays en sont exclus car ils ne disposent pas d'une cote de solvabilité.

Pour résumer, le cinquième de la population mondiale vivant dans les pays les plus riches absorbe 82% des exportations et 68% de l'investissement direct étranger, contre à peine plus de 1% pour le cinquième de la population qui se trouve en bas de l'échelle.

Ces tendances aggravent la stagnation économique et la faiblesse du développement humain. Elles marginalisent encore davantage de nombreux PVD en les empêchant d'accéder aux secteurs les plus dynamiques de la croissance économique mondiale. Pour 59 pays – essentiellement d'Afrique subsaharienne, d'Europe de l'Est et de la CEI – le PNB par habitant a baissé⁶.

L'intégration économique opère ainsi un partage des PVD et des économies en transition qui profitent des opportunités mondiales et ceux qui n'en profitent pas. Cette division inégale s'opère indépendamment du niveau de revenu et de développement humain ainsi que de la région : d'un côté, on trouve, par exemple, la Chine, le Chili, le Costa Rica, Maurice et la Pologne et, de l'autre, le Cameroun, le Niger, le Venezuela et la Russie.

Ironie du sort, les pays laissés pour compte sont profondément intégrés dans les échanges mondiaux. L'Afrique subsaharienne affiche un

ratio exportations/PIB (29% dans les années quatre-vingt-dix) plus élevé que l'Amérique latine (15%). Cependant les exportations africaines restent pour l'essentiel constituées de produits de base et l'investissement direct étranger se concentre dans l'extraction minière. L'intégration apparente de cette région la rend donc vulnérable aux caprices des marchés des produits de base⁷.

Dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix, de nombreux pays ont pu saisir des opportunités mondiales, ce qui a fait avancer à grands pas la réduction de la pauvreté mondiale et le développement humain. La Chine, l'Indonésie, la Malaisie, la République de Corée et de nombreux autres pays sont parvenus à une croissance en développement humain et en réduction de la pauvreté. De nombreux pays ont généré des opportunités d'emplois satisfaisantes en puisant dans les marchés mondiaux. On peut citer le logiciel à Bangalore, en Inde et l'assemblage des ordinateurs au Costa Rica. D'autres ont utilisé l'investissement direct étranger pour améliorer la qualité de l'emploi.

Mais l'expansion des échanges n'est pas toujours synonyme de croissance de l'emploi et des salaires. Dans de nombreux pays, les individus sont confrontés à une situation où coexistent destruction et création d'emplois du fait de la restructuration des entreprises, des fusions et acquisition, de l'avancée de la production mondiale intégrée pratiquée par les multinationales.

Dans le monde d'aujourd'hui, la migration est également marquée par des opportunités et des conséquences humaines inégales. On peut citer trois caractéristiques de la migration.

- *Premièrement*, les opportunités d'emplois mondiales s'ouvrent certes pour les uns, mais elles se ferment pour la majorité des autres. L'Australie, le Canada et les Etats-Unis disposent de programmes pour attirer les migrants disposant de qualifications. La fuite des cerveaux se poursuit donc dans les PVD. Quelque 30 000 Africains titulaires d'un doctorat vivent à l'étranger, alors qu'il ne reste en Afrique qu'un scientifique et un ingénieur pour 10 000 habitants⁸.
- *Deuxièmement*, la migration clandestine se poursuit sans relâche. Ne possédant pas de

papiers" les immigrants clandestins sont non seulement victimes de discrimination, mais se voient denier les droits humains fondamentaux.

- *Troisièmement*, il existe des différences entre hommes et femmes sur le plan des mouvements migratoires. Au moins 50 millions de migrants sont des femmes, dont 30 millions dans les PVD. Une grande proportion des migrants venant notamment des Philippines et du Sri Lanka sont des femmes. Nombre d'entre elles finissent dans des activités salissantes, dangereuses et dégradantes⁹.

Quant à la culture mondialisation se manifeste dans le cadre d'un processus qui comporte des tendances divergentes. La circulation des cultures et de leurs produits est aujourd'hui fortement déséquilibrée : elle va essentiellement dans un sens, des pays riches vers les pays pauvres. En devenant un bien économique, la culture entre dans la catégorie des marchandises que l'on peut vendre et échanger : l'artisanat, le tourisme, la musique ou les films. Même si la diffusion des idées et des images enrichit le monde, il y a un risque lorsque l'on réduit les préoccupations culturelles à la protection de ce que l'on peut vendre et acheter, sans tenir compte de la communauté, des coutumes et des traditions. Les nouvelles technologies constituent le moteur de ces échanges de biens culturels. Le développement d'Internet permet également de diffuser la culture à l'échelle planétaire.

Le marché mondial des produits culturels subit une concentration, évinçant les petites entreprises locales. Les produits américains dominant de plus en plus le secteur du divertissement. Face à cette "menace", de nombreux pays affirment que les produits culturels ne devraient pas être soumis aux accords de libre échange. La progression de la « culture de consommation mondiale » et de l'homogénéisation culturelle suscite des inquiétudes. Mais il existe aussi des tendances inverses. La culture ne va pas toujours dans la même direction. La salsa des Caraïbes, la cuisine éthiopienne et thaïlandaise et nombre d'autres traditions se propagent à travers le monde.

Certains anthropologues prétendent que la mondialisation est un processus idéologique imposant une culture mondiale. D'autres affirment que même si les produits culturels circulent de par le monde, les individus les reçoivent et les utilisent à leur manière.

Une forme de gouvernance mondiale est en train d'apparaître, mais les déséquilibres de ce processus sont sources d'inquiétude. La gouvernance est le cadre constitué de règles, d'institutions et de pratiques qui fixent des limites au comportement des individus, des organisations et des entreprises.

La politique intergouvernementale qui régit l'économie mondiale d'aujourd'hui est entre les mains des principales puissances industrielles et des institutions qu'elles contrôlent : la Banque mondiale, le Fonds monétaire international, la Banque des règlements internationaux. Les règles qu'elles élaborent peuvent créer un environnement sûr pour les marchés ouverts, mais il n'existe pas de garde-fous pour protéger les droits de l'homme et favoriser le développement humain. Comptant près de 80% de la population mondiale mais moins d'un cinquième du PIB planétaire, les PVD n'ont qu'une influence limitée¹⁰.

Fonctionnant selon le principe de la coopération et sensés débattre de thèmes spécifiques, des instances se retrouvent à élaborer, depuis une dizaine d'années, des mesures économiques pour le monde entier en dehors des Nations Unies ou de tout autre système officiel sanctionné par des processus et d'une participation démocratique. En 1998, les Etats-Unis ont pris l'initiative de former le G22 composé des pays du G7 et de 15 autres (dont les grandes économies émergentes) pour réexaminer le système financier mondiale suite à la crise qui a frappé l'Asie de l'Est. Parmi les autres organisations, le G7 et le G10, seul le G22 tient une consultation avec les PVD, et encore uniquement avec certains d'entre eux¹¹.

Les pays pauvres participent peu à la formulation et à la mise en œuvre des nouvelles règles qui régissent les marchés mondiaux. Sur les 29 pays les moins avancés membres de

l'OMC, seuls 12 avaient des missions à Genève. La plupart disposaient d'une équipe restreinte pour couvrir l'éventail des travaux des Nations Unies. Rares sont les pays africains à disposer de délégations soutenues par une équipe ou par une analyse approfondie pour défendre leurs intérêts nationaux¹².

Depuis le début des années quatre-vingt-dix, l'effondrement de la position commune des pays du Sud sur les questions liées au commerce mondial, ainsi que la divergence des intérêts, aggrave encore les faiblesses de cette capacité de négociation. La diversité des situations des PVD, depuis les nouveaux pays industrialisés jusqu'aux pays les moins avancés, ne fait que creuser l'écart.

L'accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touche au commerce (ADPIC) n'est pas équilibré : il fournit un environnement favorable aux multinationales, en renforçant leur domination sur la détention de la technologie, en faisant obstacle à son transfert en direction des PVD ou en augmentant le coût de ce transfert.

Heureusement, deux forces importantes de la gouvernance sociale gagnent en puissance :

- *Institutions œuvrant pour les droits de l'homme.* Un haut commissaire aux droits de l'homme a été nommé aux Nations Unies et il a été décidé de créer un tribunal pénal international reconnu par 120 pays. La Convention relative aux droits de l'enfant a été ratifiée par la quasi-totalité des pays. L'absence de mécanismes d'application pour ces instruments juridiques est malheureusement flagrante.
- *Réseaux mondiaux d'ONG.* Par leur puissance et leur influence croissantes, les ONG contribuent largement à ouvrir aux individus des possibilités de participer à la gouvernance mondiale, tant au Nord qu'au Sud. Les ONG sont véritables avocats du développement humain, incitant les gouvernements, ainsi que les organisations internationales et multinationales, à assumer leurs engagements et à respecter les droits de l'homme et les règles environnementales.

FRAGMENTATION SOCIALE, RETOURS EN ARRIÈRE ET MENACE POUR LA SÉCURITÉ HUMAINE

Inégale, la mondialisation se traduit non seulement par l'intégration, mais aussi par la fragmentation, en opérant, au sein des communautés, des pays et des régions, une division entre « intégrés » et « exclus ». Les inégalités extrêmes qui séparent marginalisés et nantis attisent les tensions et les conflits sociaux. Le raccourcissement des délais et le rétrécissement des distances créent de nouvelles menaces pour la sécurité humaine qui peuvent aujourd'hui se propager très rapidement dans le monde. C'est le cas, par exemple, de l'effondrement des marchés des capitaux, du sida, du réchauffement de la Terre ou de la criminalité internationale.

Des écarts de revenus croissants entre les plus riches et les plus pauvres, entre pays riches et pays pauvres continuent de se creuser.

En Asie de l'Est, le revenu par habitant est aujourd'hui plus de sept fois supérieur à son niveau de 1960 et trois fois supérieur à son niveau de 1980. En revanche, en Afrique subsaharienne et dans d'autres pays parmi les moins avancés, il est actuellement moins élevé qu'en 1970. Les inégalités de revenus se sont aussi accrues nettement en Chine, en Indonésie, en Thaïlande et dans d'autres pays d'Asie de l'Est et du Sud-Est qui avaient, au cours des décennies précédentes, enregistré une forte croissance ainsi que des progrès dans la répartition des revenus et la réduction de la pauvreté. Ces tristes performances offrent un contraste frappant avec l'extraordinaire concentration des richesses autour des très riches. Par exemple, en 1998, les patrimoines des trois personnes les plus riches du monde dépassaient ensemble le PNB global des 48 pays les moins avancés.

Insécurité de l'emploi et des revenus est présente dans les pays riches comme dans les pays pauvres... Les perturbations liées aux restructurations de l'économie et des entreprises, ainsi que le démantèlement de la protection sociale, font disparaître de nombreux emplois et entraînent une détérioration des conditions de travail. Sous la pression de la concurrence mondiale, pays et entreprises adoptent des

politiques de l'emploi plus « flexibles » et les contrats de travail de courte durée se multiplient. En 1996, la part des travailleurs employés sans contrat ou dans le cadre de ces nouveaux types de contrats a augmenté de 30% au Chili, de 36% en Argentine, de 39% en Colombie et de 41% au Pérou. En Egypte, la pratique qui consiste à faire signer une lettre de démission aux nouveaux embauchés est de plus en plus fréquente¹³. La situation de chômeur étant de moins en moins tenable, ceux qui ne parviennent pas à accéder au secteur formel de l'économie se tournent fréquemment vers le secteur informel.

L'Alternance de phases d'expansion et de récession, la volatilité financière sont aussi des traits caractéristiques du phénomène de la mondialisation. La crise financière en Asie de l'Est a déstabilisé la vie de millions de personnes et réduit les perspectives de croissance dans cette région et dans le reste du monde. En Indonésie, en République de Corée, en Malaisie, aux Philippines et en Thaïlande, le coût humain de cette crise a été très élevé. Les premiers signes de reprise économique apparaissent cette année. Cependant, l'étude de crises précédentes montre que le chômage persiste longtemps après que l'inflation a reculé et que les taux de change se sont redressés. Les économies se remettent plus vite d'une crise que les individus.

L'analyse de la crise asiatique permet de dégager deux grandes leçons concernant les marchés mondiaux :

- *Premièrement*, l'instabilité est une constante des marchés financiers d'aujourd'hui, mondialement intégrés. De plus, la confiance des investisseurs et l'évaluation des risques peuvent basculer du jour au lendemain. En outre, les marchés sont de plus en plus sophistiqués et d'innombrables instruments et dispositifs financiers nouveaux sont apparus. En théorie, ceux-ci ont été inventés pour que les investisseurs puissent transférer et répartir le risque. En pratique, ils contribuent aujourd'hui directement à la volatilité des marchés des capitaux.

- *Deuxièmement*, les pays doivent faire preuve d'une extrême prudence en s'ouvrant aux capitaux étrangers à court terme (souvent spéculatifs), surtout lorsque les institutions régissant les marchés financiers sont peu développées.

La contagion et la menace de récession mondiale font part des défis et des risques de nos jours. Sous l'effet de la propagation de la crise les reculs du développement humain se multiplient. Beaucoup de pays pauvres souffrent d'une baisse des prix des exportations consécutive au tassement de la demande mondiale. Les pays exportateurs de pétrole, comme l'Angola et le Koweït, sont particulièrement touchés tout aussi que les pays africains qui dépendent des exportations de produits primaires, comme la Zambie qui exporte du cuivre.

La criminalité internationale a enregistré un essor due à la mondialisation qui ouvre de nombreuses possibilités aux malfaiteurs. En 1995, le trafic de stupéfiants était estimé à 400 milliards de dollars. Le trafic d'armes est aussi en plein développement. Il déstabilise les sociétés et les pays, et alimente des conflits en Afrique et en Europe de l'Est. Une autre activité florissante est la traite des femmes et des petites filles à des fins d'exploitation sexuelle. Rien qu'en Europe de l'Ouest, chaque année, environ 500 000 femmes et filles originaires de pays en transition ou en développement sont prises au piège de ce véritable trafic d'esclaves.

Au cœur de tous ces drames se trouvent le pouvoir et l'influence croissants des gangs, dont l'activité est estimée à 1 500 milliards par an, ce qui en fait une véritable puissance économique, rivalisant avec celle des multinationales. La criminalité peut infiltrer les milieux d'affaires, la politique et le gouvernement. Tous ces gangs opèrent au-delà des frontières nationales et développent des alliances stratégiques formant un réseau mondial.

Le SIDA est un fléau qui a atteint des dimensions planétaires. À la fin de 1998, à l'échelle mondiale, plus de 33 millions de personnes étaient infectées par le VIH. Le *SIDA* est aujourd'hui une maladie des pauvres, puisque

95% des personnes contaminées vivent dans les PVD. Ce virus réduit fortement l'espérance de vie gagnée au cours des trois dernières décennies. De plus le VIH se répand rapidement dans des régions que l'on pensait jusque là relativement protégées, telles que la Chine ou les grandes zones rurales de l'Inde¹⁴.

Les conflits civils, une sorte d'agitation mondiale, affection en grande mesure le développement. La défense est aujourd'hui de plus en plus souvent confiée à des intérêts privés et les sociétés internationales de services paramilitaires se multiplient. Les clients des mercenaires sont de plus en plus souvent des multinationales qui cherchent à protéger leurs actifs dans des pays où les conflits sont fréquents. Des sociétés telles que Executive Outcomes, Sandline International et Military Professional Resources Incorporated proposent des services et des formations militaires aux pays et aux grandes entreprises, et se montrent particulièrement actives en Afrique. Leurs activités sont très difficiles à contrôler. Les comptes rendus annuels du Rapporteur spécial des Nations Unies sur les Droits de l'homme concernant les mercenaires pressent régulièrement les pays de mettre au point une législation interdisant le recours à des mercenaires sur leur territoire.

La dégradation de l'environnement est devenue une urgence silencieuse. La dégradation de l'environnement est un problème planétaire qui dépasse le champ d'action national. La mondialisation peut améliorer les perspectives de la gestion de l'environnement, via la diffusion de technologies propres et de normes environnementales, ainsi que sous la pression des consommateurs et des militants.¹⁵

La dégradation de l'environnement est une « urgence silencieuse » et chronique qui menace les moyens de subsistance de certaines des populations les plus pauvres du monde. Les scientifiques prévoient un relèvement graduel des températures, et une montée du niveau des eaux du globe, qui pourraient inonder une partie du Bangladesh, de l'Égypte et des Maldives. Les réserves halieutiques, d'eau et forestière ont diminué dramatiquement en menaçant la sécurité économique, alimentaire et sanitaire des plus

pauvres pays. Les populations sont également les ouragans dont la violence semble être la conséquence du réchauffement planétaire.

QUE FAIRE ?

Quelles stratégie et politique de développement humain peut ou mener le contexte des la mondialisation, en tenant compte de ses opportunités et défis en même temps? La mondialisation est un processus complexe et contradictoire. D'un côté, la mondialisation multiplie les chances de réaliser des progrès humains sans précédent. De l'autre, elle réduit ces possibilités, tout en menaçant la sécurité humaine. Elle induit en effet l'intégration de l'économie, de la culture et de la gouvernance, mais elle fragmente les sociétés. Elle favorise l'efficacité économique, la croissance et les profits, mais néglige complètement d'autres objectifs : l'équité, l'éradication de la pauvreté et l'amélioration de la sécurité humaine.

Dans l'optique du développement humain, la mondialisation doit donc reposer sur les principes suivants :

- *l'éthique* : pour atténuer, et non aggraver, les violations des droits de l'homme et le non respect des valeurs humaines ;
- *le développement* : pour atténuer, et non aggraver, la pauvreté des pays et des individus ;
- *l'équité* : pour atténuer, et non aggraver, les disparités entre et au sein des pays et des générations ;
- *l'intégration* : pour atténuer, et non aggraver, la marginalisation et l'exclusion de pays et d'individus ;
- *la sécurité humaine* : pour atténuer, et non aggraver, la vulnérabilité des pays et des individus ;
- *la viabilité à long terme* : pour atténuer, et non aggraver, l'appauvrissement et la dégradation de l'environnement.

-
1. *Rapport mondial sur le développement humain*, public pour le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) par De Boeck & Larsier, Département De Boeck Université, Paris, Bruxelles, 1999, p. 25.
 2. Alesina Alberto, „The Political Economy of Microeconomic Stabilizations and Income Inequality: Myth and Reality, in VITO Tanzi and KEYOUNG Chu, *Income Distribution and High Quality Growth*, Cambridge, Massachusetts: MIT Press, 1998, p. 36.
 3. *Rapport mondial sur le développement humain*, publié pour le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) par De Boeck & Larsier. Département De Boeck Université, Paris, Bruxelles, 1999, p. 28.
 4. Moreau Defarges Philippe, *Les relations internationales dans le monde d'aujourd'hui. Entre globalisation et fragmentation* (4^{ème} édition), Collection „Le Grands Actuels", Editions STH, Paris, 1996, p. 43.
 5. Robson Peter, *The Economic of International Integration*, 3^{ème} édition, Londres: Unwin Hyman, 1997, p. 21.
 6. *Rapport mondial sur le développement humain*, publié pour le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) par De Boeck & Larsier, Département De Boeck Université, Paris, Bruxelles, 1999, p. 31.
 7. Kay Cristobal, *Globalisation, Competitiveness and Human Security*, Londres, International Specialized Services, 1994, p. 46.
 8. *Rapport mondial sur le développement humain*, publié pour le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) par De Boeck & Larsier, Département De Boeck Université, Paris, Bruxelles, 1999, p. 32.
 9. *Rapport mondial sur le développement humain*, publié pour le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) par De Boeck & Larsier, Département De Boeck Université, Paris, Bruxelles, 1999, p. 33.
 10. *Rapport mondial sur le développement humain*, publié pour le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) par De Boeck & Larsier, Département De Boeck Université, Bruxelles, 1999, p. 34.
 11. *Ibidem*.
 12. *Ibidem*.
 13. *Rapport mondial sur le développement humain*, publié pour le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) par De Boeck & Larsier, Département De Boeck Université, Paris, Bruxelles, 1999, p. 37.
 14. Merle Marcel, *Sociologie des relations internationales*, (4^{ème} édition), Dalloz, Paris, 1996, p. 327.
 15. *Rapport mondial sur le développement humain*, publié pour le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) par De Boeck & Larsier, Département De Boeck Université, Paris, Bruxelles, 1999, p. 42.